



Pour diffusion immédiate

L'immigration : une solution d'affaires. LA JCCM SOUHAITE ACCUEILLIR DAVANTAGE DE NOUVEAUX QUÉBÉCOIS

Montréal, le 21 octobre 2005 – Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le journal *Les Affaires*, en collaboration avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM), ont aujourd'hui tenu une causerie ayant pour thème « L'immigration : une solution d'affaires ». La JCCM estime que l'immigration constitue une avenue privilégiée pour assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

La JCCM insiste sur le fait que le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exercent une pression de plus en plus importante sur la capacité de développement économique de Montréal et du Québec. Il est donc impératif de déployer les efforts et la volonté nécessaire pour faire face à cette problématique et l'immigration constitue une mesure idéale pour ce faire, celle-ci pouvant contribuer tant aux aspects économiques que culturels de la société québécoise.

« L'immigration donne un nouveau souffle au dynamisme et à la diversité de l'économie québécoise. Tous les acteurs économiques se doivent d'être sensibles à la question de l'immigration puisqu'elle aura un impact indéniable sur notre avenir collectif », a affirmé Jan-Fryderyk Pleszczyński, président de la JCCM.

Selon la JCCM, une révision systématique de la reconnaissance des diplômes est nécessaire. En effet, de nombreux immigrants reçus ne peuvent pas exercer leur profession n'étant pas en mesure de faire reconnaître leurs diplômes. Ces nouveaux Québécois disposent d'une solide formation académique et professionnelle et le Québec doit faire le maximum pour capitaliser sur cette compétence.

Selon la JCCM, une politique complète d'immigration devrait aussi tenir compte des étudiants étrangers. Ces derniers forment un groupe idéal en terme de facilité d'intégration à la société québécoise.

« La JCCM souhaite que la mise en œuvre de la politique d'immigration du gouvernement du Québec soit accélérée. Dans le présent contexte de vieillissement de la population, le nombre actuel d'admissions de nouveaux Québécois se doit de croître pour que nous puissions assurer la relève dans nos entreprises », a conclu Jan-Fryderyk Pleszczyński.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La JCCM est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de moins de 40 ans. Fondée en 1931, elle regroupe aujourd'hui près de 1 400 membres, dont la moyenne d'âge est de 32 ans. Elle a pour mission de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes gens d'affaires de Montréal, de promouvoir leurs intérêts et de contribuer à l'essor du milieu dans lequel ils évoluent. Elle représente un lieu d'échange incontournable pour celles et ceux qui souhaitent s'investir et prendre part activement aux débats qui ont un impact sur l'avenir de la société québécoise.

- 30 -

Pour plus d'information, communiquez avec :
Olivier Champion
Chargé de communication
(514) 845-4951, poste 24